

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.
(la « Société »)

RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU VOTE
Article 11.3 de la Norme canadienne 51-102 -
Obligations d'information continue (« NC 51-102 »)

Suite à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société, tenue le 9 mai 2017 (« l'assemblée »), le présent rapport divulgue les questions qui ont fait l'objet d'un vote à l'assemblée. Il est fait référence à la circulaire de procuration de la direction de la Société, datée du 21 mars 2017 (la « circulaire »).

Élection des administrateurs

Chaque administrateur proposé par la direction dans la circulaire a été élu en qualité d'administrateur de la Société. Les chiffres ci-dessous représentent un pourcentage du nombre total de votes exprimés et des abstentions. Tous les candidats à l'élection des postes d'administrateurs ont reçu au moins 95 % des voix **EN FAVEUR** de leur élection.

CANDIDAT	RÉSULTAT	VOTES EN FAVEUR	% DE VOTES EN FAVEUR	ABSTENTIONS	% D'ABSTENTIONS
James C. Gale	Élu	96 908 864	98,84 %	1 135 250	1,16 %
Dr. Sarit Assouline	Élue	97 835 461	99,79 %	208 653	0,21 %
Jonathan Ross Goodman	Élu	96 803 831	98,73 %	1 240 283	1,27 %
Meir Jakobsohn	Élu	96 097 771	98,01 %	1 946 343	1,99 %
Robert N. Lande	Élu	96 885 834	98,82 %	1 158 280	1,18 %
Samira Sakhia	Élue	94 108 859	95,99 %	3 935 255	4,01 %
Sylvie Tendler	Élue	96 883 334	98,82 %	1 160 780	1,18 %

Nomination de l'auditeur externe

Nomination de Ernst & Young s.r.l./ S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs externes de la Société pour l'année prochaine à la majorité des voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés par procuration et autorisation des administrateurs de la Société à fixer leur rémunération. Les actionnaires présents en personne ou représentés par procuration à l'assemblée ont voté comme suit :

RÉSULTAT	VOTES EN FAVEUR	% DE VOTES EN FAVEUR	ABSTENTIONS	% D'ABSTENTIONS
Nomination	99 871 989	99,62 %	379 097	0,38 %

Adoption d'un nouveau plan d'options sur actions

La résolution d'adopter un nouveau plan d'options sur actions de la Société, comme il est précisé dans la circulaire, a été approuvée par une majorité de voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés par procuration. Les actionnaires présents en personne ou représentés par procuration à l'assemblée ont voté comme suit :

VOTES EN FAVEUR	% DE VOTES EN FAVEUR	VOTES CONTRE	% DE VOTES CONTRE
91 210 582	93,03 %	6 833 532	6,97 %

Modification du Règlement Un de la Société

La résolution visant à réduire le quorum aux fins des délibérations de toute assemblée des actionnaires pour le fixer à deux ou plusieurs personnes, présentes ou représentées par un fondé de pouvoir dûment nommé, détenant ou représentant au moins vingt-cinq pour cent (25 %) du nombre total des actions émises par la Société conférant le droit de voter, a été approuvée par une majorité de voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés par procuration. Les actionnaires présents en personne ou représentés par procuration à l'assemblée ont voté comme suit :

VOTES EN FAVEUR	% DE VOTES EN FAVEUR	VOTES CONTRE	% DE VOTES CONTRE
88 410 179	90,17 %	9 633 935	9,83%